



Estagel, le 13 sept. 23

La Principale

A Mesdames, Messieurs les parents
d'élèves de 6^{ème} du collège Irène Joliot
Curie d'Estagel

Affaire suivie par : Marie-Anne JOUANNY

Tél : 04.68.29.01.40
Mail : ce.0660007z@ac-montpellier.fr
5 Espace des Droits de l'Enfant
66310 ESTAGEL

Objet : Evaluations nationales en 6^{ème}

Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse organise des évaluations standardisées des élèves à différents niveaux de leur scolarité. Pour les classes de sixième, l'évaluation des élèves permet aux équipes pédagogiques de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins des élèves.

Chaque élève est évalué dans deux champs disciplinaires, en français et en mathématiques lors de séquences de 50 minutes de travail effectif sur ordinateur chacune. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction. Les passations sont organisées selon le planning suivant au collège :

Evaluations Nationales 6^{ème}

HORAIRES	8H30-10H30		10H30-12H30		14-16	
	classe	matière	classe	matière	classe	matière
lundi 18 septembre	6èmes 2	Français Mme SARDA	6èmes 4	Mathématiques Mme MARTIN	6èmes 3	Mathématiques Mme MARTIN
mardi 19 septembre	6èmes 4	Français M. ROBERT	6èmes 3	Français M. ROBERT	6èmes 1	Mathématiques Mme MARTIN
jeudi 21 septembre	6èmes 1	6ème 2 Français Mme ESTEVE	FLUENCE			
vendredi 22 septembre	6èmes 2	6ème 3 Mathématiques Mme MARTIN	FLUENCE		6ème 1	FLUENCE

Une séquence complémentaire permettra de mesurer la fluence de l'élève (sa vitesse de lecture à voix haute) à partir de la lecture d'un texte calibré sur une durée d'une minute. La passation sera individuelle et réalisée par un membre de l'équipe pédagogique de français.

Afin de ne pas créer un effet de fatigue, les trois séquences seront réalisées à des moments distincts non consécutifs.

Les résultats de votre enfant vous seront remis et commentés, le 19 octobre 2023 lors de la rencontre parents/professeurs organisée par le collège.

Cette évaluation constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre sous la responsabilité du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD). Il s'engage à traiter les données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.

Bien cordialement

La Principale
M. JOUANNY
COLLEGE IRENE JOLIOT-CURIE
66310 ESTAGEL